

Au petit matin à Calais, les biens des migrants détruits



Les associations ont décidé de donner des duvets à leur nom

Baluchon après baluchon, la camionnette se remplit. Vêtus d'une combinaison de peintre, deux nettoyeurs sont à l'œuvre. Sous le pont de la Meuse, pas loin du centre de Calais, ces agents municipaux regroupent les bribes de vie laissées derrière eux par les jeunes exilés chassés de leur cachette nocturne. Dans les couvertures, les hommes en blanc entassent les maigres biens avant de nouer les bords et de lancer le tout dans la benne à ordures.

Mardi 5 décembre, trois fourgonnettes de policiers sont venues réveiller une quinzaine de jeunes Ethiopiens alignés au bord de l'eau, luttant contre l'humidité avec des bouts de carton ; contre le froid avec des couvertures que les associations leur avaient données. "C'est tous les jours comme ça", se désole Loan Torondel, coordinateur de l'association l'Auberge des migrants, en voyant le gâchis matinal. "Les tentes, les alignements de sacs de couchage, les bâches... La police détruit les abris et la mairie embarque tout dans la benne", ajoute-t-il.

Depuis le 1er octobre, son association a enregistré 46 destructions de sites regroupant des abris. Cet été, elle avait sondé les exilés, qui lui avaient répondu "avoir été victimes de ces opérations de destruction de leurs biens en moyenne deux fois sur les sept jours précédant l'enquête". "Aujourd'hui, c'est bien pire", ajoute Charlotte (qui souhaite rester anonyme), d'Utopia 56, une autre association d'aide aux migrants. Comme si la tension montait en fonction de la baisse des températures.

Lassées du gâchis

Même si l'Auberge des migrants et Help Refugees se sont mises en capacité de distribuer 400 couvertures chaque semaine, l'ensemble des associations de Calais a eu envie de casser cette spirale de violences, et d'organiser une "Saint-Nicolas des migrants" mercredi 6 décembre. "Sept cents sacs de couchage et autant de bâches marqués au nom des associations vont être distribués", se réjouit Loan Torondel. "Du point de vue du droit, ce sont des prêts faits à des amis, à qui nous faisons un contrat. Ces objets restent notre propriété et nous nous réservons le droit de déposer plainte si on les met à la benne", cadre Vincent de Coninck, du Secours catholique. Lassées du gâchis, les ONG entendent bien suivre ce matériel, et témoigner du sort qui lui sera réservé.

D'autant que le froid arrive et qu'"à force d'être empêchés de dormir la nuit par la police, traqués comme des bêtes, sans lieu où souffler le jour, certains perdent littéralement pied", déplore Vincent de Coninck qui, en huit ans à Calais, n'avait jamais fait face à une telle "maltraitance institutionnelle".

Mardi, à l'heure où Calais s'éveille, où les adolescents partent au lycée, six jeunes Ethiopiens sont emmenés dans les bureaux de la police aux frontières. Certains risquent la rétention, les autres reviendront dormir dans les "mini-jungles" cachées dans les bosquets ou sous les ponts... Si le policier à la manœuvre rappelle qu'il laisse une couverture à chaque réfugié, des effets personnels appartenant aux jeunes Africains pointent de la benne à ordures, débordant des paquetages mal ficelés. Une basket, un bout de sac à dos, des duvets, des couvertures, une veste... Le préfet répond que les actions ont lieu dans "le respect des droits des migrants et de la déontologie policière".

"En théorie, les agents devraient laisser les effets personnels et enlever les déchets, dans la pratique, c'est plutôt le contraire qui se produit", observe M. Torondel en montrant un lieu sale, à proximité du point de distribution des repas, d'où en revanche des toiles de tente et autres bâches sont régulièrement enlevées. Là, mardi matin, trois Ethiopiens plient en vitesse une petite tente pour éviter que la police ne la prenne.

"Piège"

Alors que des conteneurs du temps de l'ancienne "jungle" ont été ramenés pour héberger 120 personnes dans le cadre du plan grand froid, la préfecture se félicite que 343 migrants soient partis depuis le 8 août vers les deux centres d'accueil et d'examen des situations, ouverts sous la contrainte d'une décision du Conseil d'Etat à plusieurs dizaines de kilomètres de Calais. Mais le représentant de l'Etat oublie de préciser combien ont fait demi-tour rapidement.

Composée des "pauvres" qui ne peuvent pas payer les 800 euros que demandent les passeurs pour rejoindre Londres depuis Bruxelles, la population migrante de Calais a en général laissé ses empreintes ailleurs en Europe ou a été déboussée de l'asile. "Dans ces conditions, si tu vas dans leur hébergement, on te renvoie en Italie", résume Riaz, un jeune Afghan. "C'est pas un hébergement, c'est un piège", poursuit-il. D'ailleurs, si on nous jette sans arrêt nos affaires, le message est clair : on ne veut pas de nous en France..."

Maryline Baumard

© Le Monde

◀ article précédent
Règlement de comptes sanglant devant...

article suivant ►
Une loi pour mettre en rétention...